



## Communiqué de Presse

Vendredi 27 mai 2016

### Jacqueline BOUYAC, conseillère régionale déléguée aux parcs naturels régionaux en visite dans le Parc naturel régional des Alpilles

Jacqueline BOUYAC, conseillère régionale déléguée aux parcs naturels régionaux était en visite dans les Alpilles le mercredi 25 mai.

Accompagnée de Pierre GUEDON, directeur adjoint de la direction des territoires au Conseil régional, de Marc JOANNY, chef du service Parc et biodiversité, d'Espoir BOUVIER et de Jean-Paul MARIANI, techniciens, la conseillère régionale a été accueillie par Jean MANGION, président du Parc, Hervé CHÉRUBINI, maire de Saint-Rémy-de-Provence et par le directeur, Éric BLOT, à la Maison du Parc.

Une visite de chantier qui lui a permis de découvrir l'avancée des travaux financés pour moitié par la Région. La conseillère régionale a été impressionnée par la qualité architecturale du projet et par sa dimension innovante, tant sur la construction de l'extension et l'utilisation du pin d'Alep en bois d'œuvre que par les techniques utilisées pour réduire les dépenses énergétiques. Madame BOUYAC a assuré les élus de sa présence à la prochaine inauguration du bâtiment en octobre.

La visite s'est poursuivie au lac du Peiroou afin d'aborder les problématiques liées à la gestion de la fréquentation, le tourisme ou encore la lutte contre les feux de forêt. Un arrêt bucolique au cœur du massif lui permettant d'attester de la beauté des paysages des Alpilles.

La matinée s'est terminée par la rencontre de l'équipe technique dans les locaux actuels du Parc à Saint-Étienne du Grès. Un moment convivial lors duquel les chargés de missions et les agents administratifs ont pu se présenter ainsi que leur travail. La journée s'est poursuivie l'après-midi dans le Parc naturel régional de Camargue.

L'objectif de ces visites pour la conseillère régionale est d'aller à la rencontre des équipes et de découvrir les territoires des parcs, leurs spécificités et leurs enjeux car comme Madame BOUYAC l'explique « *aller à la rencontre des acteurs des parcs sur le terrain est la meilleure façon de les représenter ensuite à la Région* ».

Une journée riche en discussions qui a permis au Président, Jean MANGION et à l'équipe du Parc d'aborder différents dossiers d'actualité financés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur tels que le dispositif estival jeunes en forêt et la fête des parcs à la rentrée.

Les missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.